



1 ANALYSTE STATISTIQUE - COORDINATEUR TECHNIQUE

(h/f)

pour le service d'appui commun auprès du Collège des procureurs
généraux et du Collège du ministère public

[Contenu de la fonction](#)

[Profil](#)

[Employeur](#)

[Offre](#)

[Conditions de participation](#)

[Postuler](#)

[Candidats présentant un handicap](#)

[Procédure de sélection](#)

[Liste des lauréats](#)

[Données de contact](#)

CONTENU DE LA FONCTION

La mission centrale des analystes statistiques auprès du Collège des procureurs généraux et du Collège du ministère public et des parquets généraux consiste à fournir des données statistiques univoques et fiables sur les activités du ministère public, dans le but d'atteindre une meilleure compréhension de son fonctionnement. De cette manière, les analystes statistiques mettent à la disposition des chefs de corps du ministère public, ainsi que du ministre de la Justice, un instrument d'appui indispensable en matière de politique criminelle et de gestion.

Les coordinateurs et les coordinateurs techniques sont responsables du développement des instruments statistiques pour le ministère public ainsi que de la coordination et de la synchronisation des activités des analystes statistiques des parquets généraux et de la gestion des données, du développement des procédures de comptage sous SAS et des applications sur le web.

Les coordinateurs (N/F) sont chargés d'assurer la coordination statistique et fonctionnelle de l'équipe et de représenter le service auprès des instances externes ou de tiers. Les coordinateurs techniques (N/F) sont responsables de toutes les procédures SAS et constituent le point de contact privilégié pour le service d'encadrement ICT du SPF Justice.

Les coordinateurs techniques exercent leurs fonctions essentielles en concertation avec les coordinateurs généraux.

Vous trouverez des informations plus complètes dans la description de fonction jointe à cette offre.



PROFIL

Compétences comportementales

- Vous établissez des liens entre diverses données, concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates.
- Vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- Vous accompagnez les clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, vous leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous reconnaissez les qualités des collaborateurs, vous les stimulez à prendre des initiatives en leur donnant des responsabilités et en adaptant votre propre style de leadership.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Compétences techniques

- Maîtrise ou licence incluant de solides bases en statistique et informatique
- Expertise en statistique et en logiciels statistiques
- Formation SAS (BASE/Enterprise Guide et MACRO)
- Bonne connaissance de MS Office

Atouts

- La connaissance de l'organisation judiciaire et des notions de droit pénal et de procédure pénale
- Connaissance de HTML
- Une expérience professionnelle dans une institution universitaire ou dans un autre service de soutien politique
- Une expérience pratique au sein du ministère public
- Avoir une expérience comme coordinateur d'un projet
- Être lauréat d'un examen ou d'un test organisé par le Selor
- Bonne connaissance de la langue néerlandaise
- Connaissance de l'allemand et de l'anglais

EMPLOYEUR

Il y a 1 poste vacant au service d'appui commun auprès du Collège des procureurs généraux et du Collège du ministère public à Bruxelles

Analystes statistiques près le ministère public (Ordre judiciaire)

http://www.just.fgov.be/statistique_parquets



OFFRE

Vous êtes engagé en tant qu'attaché (niveau A) sur base d'un contrat à durée indéterminée.

Echelle de traitement est NA11 (min 21.880,00 - max 29.360,00 salaire brut annuel suivant l'ancienneté, non indexé). Index au 01/01/2013 à 1,6084.

POSTULER

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 23/10/2015 inclus.

Vous correspondez au profil et vous souhaitez postulez ?

Vous pouvez poser votre candidature en envoyant une lettre de motivation et votre CV par email à selroj@just.fgov.be en mentionnant clairement la référence **COORD TECH**

CANDIDAT AVEC HANDICAP

Vous pouvez demander une adaptation

Si en raison d'un handicap, vous souhaitez solliciter un aménagement de la procédure de sélection, vous pouvez prendre contact avec le service de sélection.

Vous serez ensuite contacté par la cellule diversité du SPF Justice pour déterminer quelles adaptations raisonnables seront nécessaires pour la sélection.

PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection consiste en :

- Une présélection sur base du curriculum vitae peut avoir lieu si le nombre de candidatures est trop élevé.
- La concordance du profil du candidat avec les exigences spécifiques de la fonction ainsi que sa motivation, l'intérêt et l'affinité avec le domaine sera évaluée en **deux phases** : une épreuve écrite suivie d'un entretien oral.
- Le minimum requis pour réussir cette sélection est de 60%.
- Les lauréats non recrutés seront repris dans une réserve de recrutement pour une durée d'un an.
- Lieu de la sélection: Bruxelles



Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 3 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

LISTE DES LAUREATS

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste valable 1 an.

DONNEES DE CONTACT

Plus d'info sur la fonction et la procédure de sélection ?

selroj@just.fgov.be



ANALYSTE STATISTIQUE - COORDINATEUR TECHNIQUE Collège des procureurs généraux- Collège du ministère public Bruxelles

Analystes statistiques près le ministère public (Ordre judiciaire)
http://www.just.fgov.be/statistique_parquets

L'équipe des analystes statistiques près le ministère public, qui travaille sous l'autorité du Collège des procureurs généraux et du Collège du ministère public, est constituée de deux analystes statistiques auprès de chaque parquet général (Anvers, Bruxelles, Gand, Mons et Liège) et de quatre coordinateurs au sein du service d'appui commun auprès du Collège des procureurs généraux et auprès du Collège du ministère public.

Le ministère public **engage un coordinateur technique francophone des analystes statistiques.**

1. Données d'identification :

Dénomination de la fonction : Coordinateur technique des analystes statistiques niveau A1

Organisation : SPF Justice

Service : service d'appui commun auprès du Collège des procureurs généraux et du Collège du ministère public à Bruxelles

2. Contexte de la fonction :

La mission centrale des analystes statistiques auprès du Collège des procureurs généraux et du Collège du ministère public et des parquets généraux consiste à fournir des données statistiques univoques et fiables sur les activités du ministère public, dans le but d'atteindre une meilleure compréhension de son fonctionnement. De cette manière, les analystes statistiques mettent à la disposition des chefs de corps du ministère public, ainsi que du ministre de la Justice, un instrument d'appui indispensable en matière de politique criminelle et de gestion.

Les coordinateurs et les coordinateurs techniques sont responsables du développement des instruments statistiques pour le ministère public ainsi que de la coordination et de la synchronisation des activités des analystes statistiques des parquets généraux et de la gestion des données, du développement des procédures de comptage sous SAS et des applications sur le web.

Les coordinateurs (N/F) sont chargés d'assurer la coordination statistique et fonctionnelle de l'équipe et de représenter le service auprès des instances externes ou de tiers. Les coordinateurs techniques (N/F) sont responsables de toutes les procédures SAS et constituent le point de contact privilégié pour le service d'encadrement ICT du SPF Justice.

Les coordinateurs techniques exercent leurs fonctions essentielles en concertation avec les coordinateurs généraux.

3. Principales finalités :

- 3.1 En tant que **coordinateur** de l'équipe des analystes statistiques, soutenir le développement conceptuel d'une statistique standardisée et intégrée pour le ministère public, et continuer à développer les instruments statistiques. Cet approfondissement vise notamment l'intégration des informations statistiques dans le cycle de la politique criminelle.



- 3.2 En tant que **coordinateur**, faire rapport aux Collèges de l'évolution et du planning des projets, signaler les éventuels problèmes et besoins et présenter les résultats.
- 3.3 Comme **coordinateur technique** assurer la communication avec le service d'encadrement ICT du SPF Justice.
- 3.4 Comme **expert SAS** être responsable de la réalisation et de l'accompagnement technique des projets en SAS.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes:

- a) Développer des procédures de comptage aussi bien en vue de faire des rapports standardisés qu'en vue de réaliser des analyses dynamiques.
- b) Contribuer au développement d'un datawarehouse
- c) S'occuper de la réalisation et de l'actualisation des applications web.

S'occuper de la mise à jour semestrielle de la base de données du Collège des procureurs généraux.

- 3.5 En tant que **coordinateur et personne de contact**, assurer l'interface et gérer les relations avec les fournisseurs de données et les destinataires des rapports en vue de garantir des prestations de qualité dans les délais convenus.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes :

- a) Etre la personne de contact dans le cadre de sa spécialité ;
- b) Représenter les analystes statistiques auprès d'autres instances (nationales et internationales) ;
- c) Participer à des réseaux d'expertise du Collège des procureurs généraux, à des groupes de travail, forums et comités d'accompagnement ;
- d) Garantir une relation optimale avec les utilisateurs internes et externes.

- 3.6 En tant que **coordinateur et conseiller**, assurer le bon développement de la collecte de données afin qu'elle réponde aux besoins des utilisateurs et aux normes de qualité fixées.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes :

- a) Coordonner les activités des analystes statistiques : contrôler la qualité (des données de base, de la méthodologie, la cohérence, etc.) ;
- b) Encadrer le service au niveau des méthodes et des directives statistiques et scientifiques ;
- c) Être responsable de la rédaction de vade-mecum et d'autres directives en vue d'un enregistrement des données aussi précis que possible ;
- d) Conseiller le Collège des procureurs généraux lors de la rédaction de circulaires, du moins en ce qui concerne les éventuelles implications statistiques générées par de (nouvelles) initiatives.

- 3.7 En tant qu'**analyste statistique**, traiter et analyser les données pour le Collège des procureurs généraux.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes :

- a) Analyser le projet d'étude ;
- b) Collecter et valider les données ;
- c) Appliquer (et, le cas échéant, développer) des modèles de données statistiques ;
- d) Traiter et analyser les données à l'aide de logiciels statistiques ;
- e) Contrôler la qualité des statistiques établies ;
- f) Présenter une contextualisation méthodologique et une interprétation des statistiques fournies.

- 3.8 En tant que **conseiller**, émettre des avis et faire des recommandations utiles en ce qui concerne les autres projets du ministère public et du SPF Justice dans le cadre de la collecte d'informations et de l'exploitation statistique des données.



Il s'agit entre autres des tâches suivantes :

- a) Fournir des informations sur les données disponibles ;
- b) Suggérer des améliorations techniques pour les procédures de récolte des données ;
- c) Participer à des groupes de travail dans le cadre de projets sous-traités.

4. Éléments de réseau

De qui la fonction reçoit-elle les informations ?

Quelles informations la fonction reçoit-elle ?

- Collège des procureurs généraux et Collège du Ministère public
- Réseau d'expertise « Statistiques » + autres réseaux d'expertise
- Conseil des procureurs du Roi
- Conseil des auditeurs du travail
- Procureur fédéral
- Procureurs généraux
- Procureurs du Roi
- Collègues analystes statistiques
- SPF Justice
- Institut national de Criminalistique et de Criminologie (INCC)
- Police (services de la police fédérale/locale)
- Projets de circulaire et circulaires
- Rapports et avis
- Rapports de réunions
- Législation existante (loi, A.R., A.M.etc.)
- Données en vue de leur traitement statistique
- Littérature spécialisée
- Rapports de recherche

À qui la fonction fournit-elle des informations ?

Quelles informations la fonction fournit-elle ?

- Collège des procureurs généraux et Collège MP
- Réseau d'expertise « Statistiques » + autres réseaux d'expertise
- Conseil des procureurs du Roi
- Conseil des auditeurs du travail
- Procureur fédéral
- Procureurs généraux
- Procureurs du Roi
- Collègues analystes statistiques
- Bureau permanent de la mesure de la charge de travail au sein du service d'appui MP
- Bureau permanent de la statistique et de la charge de travail au sein du service d'appui des cours et tribunaux
- Direction générale Législation, Droits fondamentaux et Libertés du SPF Justice
- Institut national de Criminalistique et de Criminologie (INCC)
- Conseil supérieur de la Justice
- Police (services de la police fédérale/locale)
- Rapports annuels
- Données statistiques
- Analyses statistiques
- Avis
- Vade-mecum



5. Position :

Collège des procureurs généraux
Collège du ministère public

Directeur du service d'appui

Coordinateurs (2 coordinateurs et 2 coordinateurs techniques)
des analystes statistiques

Analystes statistiques (10) des parquets généraux

Dirigé par : le réseau d'expertise « Statistiques », le Collège des procureurs généraux

Assure la coordination de : l'équipe d'analystes statistiques des parquets généraux

6. Profil de compétences

Compétences et définitions

Orientation sur les résultats

L'orientation sur les résultats signifie faire preuve d'enthousiasme, de volonté et d'ambition en vue d'obtenir des résultats, en entreprenant de manière ciblée et le plus efficacement possible toutes les actions et les initiatives nécessaires, tout en respectant les échéances et en assumant ses responsabilités.

Coopération

Coopérer consiste à s'identifier à l'équipe, à partager les connaissances et les informations de manière transparente au-delà de son propre service et à encourager l'esprit d'équipe afin de collaborer à la réalisation des objectifs fixés pour l'équipe

Serviabilité

Être serviable consiste à acquérir de la crédibilité en se mettant à la disposition du client interne et/ou du citoyen, en le respectant et en traitant ses questions de manière transparente, intègre et objective.

Loyauté

Agir de façon loyale consiste à soutenir, à transmettre et à exécuter les décisions prises tout en maintenant un esprit critique constructif par rapport à ces décisions.

Conceptualisation

Conceptualiser désigne la pensée conceptuelle et la transposition de ces concepts dans des solutions applicables.

Direction

Diriger signifie la gestion et le suivi du temps, des coûts, des activités et des ressources.

Coaching/développement

Coacher les autres et contribuer à leur développement consiste à faire progresser les collaborateurs et à leur donner des conseils pertinents quant à leur mode de fonctionnement.



Gestion de l'information		Gestion des tâches		Gestion des collaborateurs		Gestion des relations		Gestion de son fonctionnement personnel	
	Comprendre l'information		Exécuter des tâches		Partager son savoir-faire		Communiquer		Faire preuve de respect
	Assimiler l'information		Structurer le travail		Soutenir		Ecouter activement		S'adapter
	Analyser l'information		Résoudre des problèmes		Diriger des collaborateurs	K	Travailler en équipe	K	Faire preuve de fiabilité
X	Intégrer l'information	X	Décider	X	Motiver des collaborateurs	K	Agir de manière orientée service		Faire preuve d'engagement
	Innover		Organiser		Développer des collaborateurs		Conseiller		Gérer le stress
	Conceptualiser		Gérer le service		Souder des équipes		Influencer	K	S'auto-développer
	Comprendre l'organisation		Gérer l'organisation		Diriger des équipes		Etablir des relations	K	Atteindre les objectifs
	Développer une vision		Piloter l'organisation		Inspirer		Construire des réseaux		S'impliquer dans l'organisation

7. Conditions à remplir pour participer à la sélection

Diplôme et niveau de formation

- Maîtrise ou licence incluant de solides bases en statistique et informatique

Domaine de connaissance

- Expertise en statistique et en logiciels statistiques
- Formation SAS (BASE/Enterprise Guide et MACRO)
- Bonne connaissance de MS Office
- La connaissance de l'organisation judiciaire et des notions de droit pénal et de procédure pénale forment également un atout
- Connaissance de HTML est un atout

Expérience dans d'autres fonctions ou domaines

- Une expérience professionnelle dans une institution universitaire ou dans un autre service de soutien politique constitue un atout
- Avoir une expérience dans le traitement statistique des données électroniques ou autres ; éventuellement en rapport avec les missions principales et les processus de base de l'ordre judiciaire et des parquets ou des parquets généraux en particulier.
- Avoir une expérience comme coordinateur d'un projet constitue un atout
- Une expérience pratique au sein du ministère public constitue un atout.
- Être lauréat d'un examen ou d'un test organisé par le Selor constitue un atout.

Nature et durée des formations internes

Formation sur le terrain

Connaissances linguistiques

- Une bonne connaissance de la langue néerlandaise est exigée
- La connaissance de l'allemand et de l'anglais constitue un atout